



FEUILLE D'INFORMATION MUNICIPALE

www.barneville-carteret.fr



Les vœux du Maire Jean-Luc Bousard

A l'occasion de la parution de cette feuille d'information, Monsieur le Maire et le conseil municipal vous souhaitent de joyeuses fêtes de fin d'année et vous présentent leurs meilleurs vœux pour l'année 2012.

la cérémonie officielle des vœux se déroulera mardi 10 janvier à 18h30, à la salle des Douits.

Office de Tourisme-Animations

Les travaux pour le transfert de l'Office de Tourisme dans la salle de la Reine Mathilde sont commencés, le déménagement sera effectif au printemps 2012. L'Office de Tourisme de Barneville-Carteret va se transformer en Office Intercommunal sous la forme d'un EPIC (*Etablissement Public Industriel et Commercial*) relevant de la compétence de la Communauté de Communes et couvrant au départ l'ensemble du territoire de celle-ci. Cette transformation est rendue nécessaire afin de pouvoir continuer à recevoir les subventions auxquelles l'Office peut prétendre. Elle est aussi nécessaire afin que la commune puisse conserver la qualification de stations balnéaires classées. Elle sera en outre indispensable pour une coopération renforcée avec les Offices de Tourisme du Nord Cotentin et l'appréhension globale du tourisme à l'échelle du Cotentin. Cette nouvelle structure sera gérée par un comité de direction au sein duquel seront représentés les élus, les professionnels du tourisme et des bénévoles. Le nouvel établissement sera géré au quotidien par un directeur entouré d'une équipe de professionnels. Les missions de l'Office seront recentrées sur le développement du tourisme en partenariat avec les Offices de Tourisme du Nord Cotentin. Cet établissement sera opérationnel au 1^{er} avril 2012 et bénéficiera d'un site Web entièrement rénové.

Par ailleurs, les activités d'animation auparavant confiées à l'Office de Tourisme sont maintenant gérées par des associations :

- Barneville-Carteret Animations organise les salons des antiquaires et des énergies renouvelables, les marchés du gourmand, le festival du cirque, etc.) www.abaca50.fr
- Cap-Art organise les expositions de la salle du Parc.
- Pour les concerts, une nouvelle association est en cours de création.
- L'association Lez'arts gère la programmation de la saison théâtrale.
- La chorale Vespéris devient une association.
- Les Amis de la Chapelle Saint Louis prennent en charge le patrimoine. L'association s'est donnée pour mission, l'étude et la mise en œuvre des moyens nécessaires à la remise en état progressive de la Chapelle et du cimetière qui l'entoure, la communication destinée à faire connaître cet ensemble et l'organisation de manifestations culturelles sur le site. Un grand merci à Jean Barros pour le petit ouvrage qu'il vient de consacrer à la chapelle.

Cette nouvelle organisation devrait faciliter une gestion plus rationnelle de chaque activité et permettre aux bénévoles qui sont nombreux à se dévouer de mieux cerner leur secteur d'intervention.

Les travaux effectués en 2011

Voiries

Les voiries ont été refaites : rue du dessous du Bourg, rue Hauvet (revêtement provisoire), rue Alexis de Tocqueville, rue Delay. Le trottoir devant l'hôtel du Cap à l'entrée de plage a été élargi. La voirie et le pluvial ont été mis en place rue des Fauvettes. Des buses ont été posées sur les voies situées entre les HLM du dessous du bourg et la voie allant vers les logements EPR.

Des plateaux ralentisseurs ont été installés au carrefour de la rue du Valnotte et de la rue du Bocache, ainsi qu'au carrefour de la rue de la Corderie et de la rue des Bosquets, une chicane a également été aménagée chemin du Tôt.

Assainissement : les travaux d'assainissement ont été achevés rue de Jersey, rue de la Verdure, avenue des Deux plages et rue Pré Sec.

SOMMAIRE

Page 1:

Les vœux du Maire, Office de Tourisme-Animations, les travaux effectués en 2011

Page 2:

Les travaux réalisés en 2011(suite), les travaux et les projets prévus pour 2012.

Page 3:

Les travaux et les projets prévus pour 2012(suite).

Page 4:

Les travaux et les projets prévus pour 2012(suite). La réforme territoriale et fusion des communautés de communes, le conciliateur de justice.

Annexe :

Le visio-guichet à la communauté de communes.

Les travaux réalisés en 2011 (suite)

La nouvelle station d'épuration a été inaugurée le 7 octobre, construite pour couvrir les besoins d'une population de 13 000, équivalents habitants. Elle desservira les communes de Barneville-Carteret, Saint Jean de la Rivière, Saint Georges de la Rivière et les Moitiers d'Allonne, d'autres communes pourront s'y raccorder par la suite.

Eclairage public et enfouissement des réseaux EDF, PTT, Fibre : les travaux ont été réalisés rue Hauvet et rue Thierry d'Argenlieu.

Stade Francis Laisney

Ces dernières années, en cas de forte pluie, le terrain de football principal était fermé plusieurs fois par an, entraînant l'annulation ou le report des matchs de championnat de l'Union Sportive de la Côte des Isles. Afin de remédier à cela, le drainage a été refait entièrement au mois de septembre.

Salle omnisports

Après de nombreuses péripéties, les travaux sont terminés : mise en place d'un chauffage par aérothermie, rénovation de l'éclairage, travaux d'isolation. Les enfants des écoles et les nombreux adhérents des clubs de sports pourront profiter de cette salle avec un confort d'utilisation nettement amélioré.

Les travaux et projets prévus pour 2012

Casino

Un appel d'offre a été relancé, plusieurs casinotiers ont répondu à cet appel, le choix du futur délégataire deviendra définitif à l'issue de la procédure de sélection vraisemblablement en mai ou juin prochain.

Aménagement de la Gare Maritime

Suite au transfert des bureaux de la douane dans la gare maritime, un certain nombre de travaux a été nécessaire pour répondre aux normes en vigueur.

Zone de fret

La zone de fret a été agrandie, la clôture est maintenant terminée et la zone sécurisée ce qui nous a amené à modifier l'accès de la promenade à la digue.

Extension portuaire

Les discussions sont relancées avec le Conseil Général en tenant compte des résultats de l'étude d'impact sur la faune et la flore réalisée pendant 2 ans par le G.E.M.E.L, cette étude nous a été imposée suite au jugement du Tribunal Administratif de Caen en 2008.

Port à sec

Il s'agit de répondre à une demande très importante concernant les bateaux à moteur de moins de 8m. Actuellement près de 500 demandes concernant ce type de bateaux sont en liste d'attente. Le port à sec permettra de stocker 150 bateaux sur le quai d'armement et beaucoup plus vers des zones de stockage déportées.

A noter que ce projet est le fruit d'une étroite collaboration entre les professionnels du nautisme d'une part et la municipalité d'autre part.

Il a été approuvé en conseil municipal le 13 décembre et en conseil portuaire le 14 décembre 2011.

La municipalité attache une importance toute particulière à ne pas dénaturer le site en décidant par exemple de ne tolérer qu'un étage de racks, un au niveau du sol plus un au dessus, soit une hauteur maximale qui ne devrait pas dépasser celle des tamaris existants sur la digue.

Centre de débarque pêche

Cet outil indispensable si l'on veut maintenir la pêche sur notre port sera construit au cours du premier semestre 2012, son permis de construire vient d'être délivré. Pour cela le bâtiment de l'ancienne gare maritime occupé depuis des années par la Douane va être entièrement réhabilité et transformé. Les douaniers pour leur part, s'installent dans l'actuelle Gare Maritime.

Le Centre comprendra une salle de pesée où chaque bateau devra peser et enregistrer ses prises, espèce par espèce. Les pêcheurs disposeront également d'une seconde salle aménagée en chambre froide. Il est prévu qu'ensuite des étals seront construits tout près du Centre permettant ainsi aux pêcheurs qui le désireraient de vendre leurs prises au public.

Le financement de ce projet a été rendu possible grâce à d'importants concours obtenus de l'Europe.

Le résultat immédiat de l'opération sera, en toute hypothèse, la disparition du conteneur laid, bruyant et malodorant qui défigure notre Quai de Pêche.

Pôle Nautique

Le projet de pôle nautique destiné à recevoir les activités « école de voile et aviron », est un projet porté par la Communauté de Communes de la Côte des Isles. Ce pôle nautique sera implanté sur le terre plein situé à côté du port des Américains, promenade Barbey d'Auréville.

Le cabinet d'architecte retenu a présenté un avant projet qui a été affiné au cours de plusieurs réunions de travail, les associations concernées ont participé à son élaboration. Si tout continue de se dérouler sans problème, les travaux pourraient débuter en septembre 2012 pour une ouverture au printemps 2013.

Station de Carburant

Cette station située sur le Quai de Pêche ne correspond plus aux normes. En particulier sa cuve est à une seule paroi. Elle sera donc remplacée dans le courant de l'année 2012 de même que l'appareil de pompage. Nos pêcheurs vont pouvoir ainsi disposer d'un appareil propre, sécurisé et fiable.

Travaux de restructuration de l'école de Barneville

On sait que la restructuration de notre école aurait dû intervenir depuis plusieurs mois. Il avait été décidé de l'agrandir et de lui ajouter deux classes. Les vicissitudes de la démographie scolaire (le retard pris dans la construction de l'ÉPR et les arrivées différées des salariés EDF n'ont rien arrangé) a conduit l'Inspection d'Académie à fermer une classe du fait de la diminution, pour au moins deux ans, du nombre d'enfants scolarisés. Il était difficile dans ces conditions de mettre en œuvre un projet d'extension même si l'on en était au stade de la consultation des entreprises !

Il a donc été décidé de modifier radicalement le projet initial, cela avec l'accord d'EDF qui aide la Commune à financer cette opération.

La construction de deux classes supplémentaires est, pour le moment, suspendue. Tout sera prêt néanmoins au cas, vraisemblable, où la situation s'améliorerait, pour que ces deux classes puissent être rapidement construites dans les meilleures conditions.

En revanche, sont maintenues la construction d'une Salle de Motricité, d'environ 80m² pour les petits, ainsi qu'un préau aujourd'hui très nécessaire à l'intérieur de la partie basse de l'école, le chauffage qui, actuellement, s'essouffle, sera intégralement refait. De même, les parois en matière plastique, en très mauvais état, qui isolent les couloirs de la partie basse de la cour intérieure, seront remplacées par des glaces sécurisées qui donneront, à n'en pas douter, une vraie isolation et une agréable luminosité à l'ensemble. Enfin, le carrelage des couloirs en question, qui donne des signes de faiblesse, sera remplacé.

Tout ce programme a fait l'objet d'études approfondies et d'échanges intéressants avec les parents d'élèves et les enseignants et, singulièrement, avec les deux directrices successives de l'école.

HLM à Barneville

La demande de logements sociaux est toujours forte, en particulier pour de petites surfaces s'adressant notamment aux familles monoparentales, aux célibataires ou aux couples sans enfant. La Société d'HLM de Cherbourg, Presqu'île Habitat, qui possède et gère aujourd'hui une grande partie des anciens logements de la Plaine Normande à la Plage, a accepté les demandes de la commune, ce qui va permettre la construction de vingt logements de petite taille sur un terrain que la Commune va mettre à sa disposition, près de la Salle de Sports et à côté de la nouvelle gendarmerie. Le chantier, dont la Communauté de Communes est maître d'ouvrage, devrait commencer au cours du premier semestre 2012.

Accession à la propriété Carteret

Presqu'île Habitat a accepté d'étudier la faisabilité d'un lotissement d'une douzaine de logements en accession à la propriété sur le secteur de Carteret. L'objectif est naturellement de permettre l'installation sur notre commune de jeunes que le coût de l'immobilier empêche de s'installer chez nous.

Les terrains de la gare de Carteret

La commune arrive au terme de ses négociations avec la SNCF et, en principe, rendez-vous est pris pour une signature de l'acte de vente en Janvier 2012. Il restera à poursuivre les négociations pour l'acquisition des parcelles (non bâties) qui appartiennent à Réseau Ferré de France.

Dans les premiers mois de 2012, les terrains acquis auprès de la SNCF seront nettoyés pour faire en sorte que disparaisse la friche peu esthétique que l'on ne peut que remarquer en arrivant par l'Avenue de la République sur le secteur de Carteret. Ce nettoyage devrait aussi permettre la mise en valeur de la gare elle-même, un témoin de son temps qu'il faut préserver, mais aussi en arrière-plan, la Chapelle Saint Louis .

L'ancien terrain de la Colonie de Vacances de la SNCF (entrée rue du Valnotte) et les locaux qui en dépendent seront, au moins dans un premier temps, organisés pour accueillir les camping-cars qui fréquentent, nombreux, notre commune. Cette possibilité ainsi offerte devrait permettre de demander aux camping-caristes de ne plus stationner n'importe où sur la commune et notamment sur le port qui ne dispose pas des installations nécessaires.

A noter que l'acquisition de ces terrains, la mise en valeur de la gare et de la Chapelle Saint Louis de même que le « nettoyage » du terrain n'affecteront pas le fonctionnement du train touristique.

Secteur de la plage de Barneville

Nous avons fait appel à un cabinet conseil dépendant du département, le C.A.U.E pour réaliser une étude sur la rénovation du secteur de la plage de Barneville. Ce cabinet doit nous aider à constituer un cahier des charges et aura pour mission de nous accompagner en tant que maître d'ouvrage et de nous aider dans le choix d'une maîtrise d'œuvre.

La signalétique

La signalétique de la commune a été entièrement repensée dans le cadre d'une commission ad hoc. Les décisions ont été prises. Les premières mises en place se feront à partir du mois de janvier 2012

Salle des Douits

Le conseil municipal a décidé de réaliser une étude d'impact des nuisances sonores de cette salle, cette étude a été conduite par la société Socotec. Un appel d'offre sera lancé pour le choix d'une maîtrise d'œuvre afin de nous aider à planifier les travaux nécessaires pour rendre cette salle conforme aux normes et sans nuisances pour les riverains. D'ores et déjà, un limiteur de décibels a été installé dans la salle et le stationnement avenue des Douits, limité afin que les automobilistes utilisent le parking rue du Hameau des Landes .

Les travaux pour 2012 (suite)

Conteneurs ordures ménagères

Après les installations réalisées en 2010 à Barneville plage à côté du terrain de boules, avenue de la Mer et boulevard Maritime auprès du poste de secours, de nouveaux conteneurs enterrés ont été installés par la Communauté de Communes avec la participation de la municipalité, à Carteret, sur le terre-plein du port de pêche, et sur le parking place Flandre Dunkerque. Ces nouveaux dispositifs contribueront à l'amélioration de la propreté de notre commune.

Les digues et la prévention des risques de submersion

En février et mars 2011, plus d'un an après les désastres causés par la tempête Xynthia, l'État a décrété des mesures fortes pour prévenir de nouveaux accidents. Ces mesures aboutissent pour l'instant à interdire sur la plus grande partie du secteur de Barneville Plage toute nouvelle construction ou extension d'immeubles existants.

En résumé, la règle est aujourd'hui qu'il est impossible de construire dans les cent mètres d'un « ouvrage de protection contre la mer » (dune, quai ou digue) sauf si la zone est déjà urbanisée et à condition que l'ouvrage de protection soit robuste et fiable.

Depuis Février dernier, ce sont plus de vingt permis de construire ou certificats d'urbanisme qui ont dû ainsi être refusés ou suspendus ! La Municipalité s'est aussitôt mobilisée pour trouver avec l'Administration des solutions pratiques, respectueuses d'une prudence nécessaire mais également soucieuses de ne pas littéralement spolier une partie de nos concitoyens et geler tout développement économique.

A l'heure actuelle, la digue sud du havre a été classée, condition nécessaire pour la mise en œuvre d'un Plan de Prévention des Risques. S'agissant de son état et de sa fiabilité, la Municipalité l'avait fait expertiser en 2009/2010 (bien avant Xynthia !). Les experts à l'époque, l'avaient estimée en bon état et tout porte à croire que cette conclusion sera partagée par la DREAL (Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement) qui est en charge d'apprécier sa fiabilité.

La Municipalité poursuit ses efforts pour obtenir une normalisation de la situation qui, en cette période de crise, impose une pénalité supplémentaire à nos entreprises locales. Aussitôt que la position de l'Administration deviendra, dans un sens ou un autre, plus lisible, l'équipe municipale communiquera et le cas échéant, organisera une réunion publique sur ce sujet très grave pour l'avenir de notre Commune.

Gendarmerie

Les travaux de la nouvelle gendarmerie située derrière la salle omnisports sont commencés. La Communauté de Commune est maître d'œuvre du projet, la gendarmerie devrait être livrée en septembre 2012.

Pôle médical

Dès le déménagement de l'actuelle gendarmerie (prévu pour la fin 2012) la Commune pourra regrouper sur ce site les différentes professions médicales et paramédicales. Ceci offrira aux professionnels de santé de meilleures conditions de travail, les patients, qu'ils viennent de la commune ou des communes voisines, pourraient ainsi trouver, sur un même lieu, la plupart des services de santé dont ils ont besoin.

La Municipalité travaille activement à l'élaboration de ce projet. Elle le fait en concertation avec l'administration de la santé et avec les professionnels qui sont parties prenantes. Il faut identifier et définir les besoins de chacun, dimensionner le projet et trouver des financements.

2012 sera, à cet égard, une année décisive s'agissant d'une opération qui pourrait modifier et améliorer notablement et pour longtemps nos habitudes et l'exercice des professions de la santé sur le territoire de Barneville-Carteret

Les prés « Lecannelier »

La Commune a pu acquérir, il y a quelques semaines, ces terrains d'un peu plus de 4 ha situés derrière la digue nord du havre face à la rue des Ormes. Le Conseil Municipal a souhaité cette acquisition pour éviter toute spéculation sur ce site dont la plus grande partie sera aménagée en espace vert.

Réforme territoriale et fusion des Communautés de Communes

Il s'agit principalement de l'éventualité de fusionner sur le territoire du Cotentin plusieurs Communauté de Communes pour former de grandes entités plus efficaces et mieux équipées pour conduire le développement économique.

Ce sujet majeur pour l'avenir de nos collectivités fera lui aussi l'objet en 2012 de réunions publiques et de concertation avec et entre les habitants de la Commune.

2012 devrait être l'année des négociations et des rapprochements (ou des crises) entre collectivités sur ce vaste sujet. Barneville-Carteret a bien l'intention d'y jouer un rôle et de faire avancer la réflexion.

Conciliateur de justice

A la fin du mois d'août, Monsieur Georges Le Renard a été désigné et a prêté serment en qualité de « Conciliateur de Justice ». Ancien Conseiller Prud'homal, Monsieur Le Renard sera à la disposition des habitants de Barneville-Carteret pour régler des conflits avec tel ou tel de leurs concitoyens, et les aider à trouver une solution transactionnelle à leurs différends (relations de travail, conflit de voisinage, conflits familiaux, etc.). La Municipalité et les services de la Mairie sont prêts à expliquer aux personnes intéressées les formalités pour saisir le Conciliateur.

Monsieur Le Renard sera à la disposition de qui veut le consulter, le premier jeudi de chaque mois, à la Mairie, sur rendez-vous (tel 02 50 70 82 40, 06 27 40 42 97, courriel : lerenardgeorges@neuf.fr).